



Je remercie les directeurs d'école de mettre cette lettre d'information à disposition de **tous** les personnels enseignants de l'école, qu'ils y soient affectés à l'année ou qu'ils y effectuent un remplacement.

La parution de ce lien « IEN-Ecoles » se fera au rythme de l'actualité. Bonne lecture !

N.B 1. : Les parutions « Infos Dij'Est » sont disponibles sur le site de DIJON Est (cf. « Accès réservé »)

N.B 2. : Les liens hypertexte sont signalés en bleu ou violet et sont actifs en passant la souris dessus.

J. Manzoni

« Évaluations repères en début de CP, de CE1, de CE2, de CM1 et de CM2 »

À la rentrée 2024, le dispositif d'évaluation des élèves en début de CP, de CE1, de CM1 est reconduit et est déployé deux nouveaux dispositifs en début de CE2 et de CM2.

Ces protocoles concernant désormais l'ensemble des niveaux de classe constituent un parcours évaluatif, qui loin de devoir être craint, voire rejeté, doit constituer pour les professionnels que nous sommes, des repères à analyser et à exploiter pour accompagner les élèves dans leur progrès et leur réussite.

L'évaluation, sous toutes ses formes (ces épreuves standardisées en constituant une), est un acte central des pratiques pédagogiques.

Cet Infos Dij'Est vous présente les objectifs, organisation, et points de vigilance.

Référence : Note de service permanente n°16 « Exploiter les évaluations ».

Infos Dij'Est 2023/2024 n°2 « Spécial Évaluations »

[Site Eduscol](#) : L'évaluation des acquis des élèves du CP au lycée.

N.B. Les DIGIPAD élaborés l'an dernier seront actualisés avec l'ensemble des outils Eduscol. Deux autres DIGIPAD (CE2 et CM2) seront mis en place.

Analyser et exploiter les évaluations pour concourir à l'irréversibilité des compétences de base.

Référence : [Site académique de prévention de l'illettrisme](#) pour préciser la notion **d'irréversibilité des acquis**.

Ces évaluations vont permettre d'aider à identifier les besoins individuels et collectifs des élèves. Elles concernent toutes les écoles du secteur public et du secteur privé sous contrat. L'objectif est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs standardisés sur certaines compétences pour chacun des élèves de CP, de CE1, de CE2, de CM1 et de CM2 afin d'accompagner le pilotage pédagogique dans les classes.

En ce début d'année, il s'agit particulièrement de mesurer les acquis des élèves dans des compétences de base, compétences qui tant en français qu'en mathématiques concourent à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Certes toutes les compétences ne sont pas évaluées (oral, production d'écrit, etc.) mais celles qui le sont participent à apprécier vraiment pour les élèves le degré de maîtrise et de s'assurer de l'irréversibilité des acquis. Le cas échéant, de manière individuelle ou collective, il s'agit de construire des réponses pédagogiques adaptées.

En prenant appui sur la note de service permanente déjà citée, l'analyse et l'exploitation sous le pilotage du directeur d'école, peut se mettre en œuvre en 3 temps.

Temps 1 – Focale sur la classe – Identifier les élèves à besoins, et engager les réponses de 1^{er} niveau. (Période 1).

Dès saisie des résultats sur la plateforme nationale, les enseignants disposent des profils des élèves.

- Identifier les élèves et au cours d'un conseil de cycle, envisager les réponses à apporter de manière rapide : Différenciation au sein de la classe, APC, inscription à un stage de réussite en novembre 2024.

L'aide du RASED pourra être sollicitée et les aides spécialisées mises en exclusivité pour les élèves déjà repérés en fin d'année dernière (continuité de la prise en charge).

En CP, ce conseil de cycle s'ouvrira judicieusement aux enseignants de GS qui pourront apporter leur concours tant dans l'analyse des besoins des élèves connus que dans la mise en œuvre des réponses (participation aux PAC, par exemple).

A cet égard, je vous invite, quand ils seront parus, à consulter le guide des scores pour chaque niveau et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves.

Temps 2 – Focale sur le cycle/l'école. – Analyser pour l'école l'ensemble des résultats. (Période 2).

A partir de références plus larges (circonscription, département, France ...), apprécier par cette analyse les champs de compétences réussies, les domaines plus fragiles afin d'envisager une politique d'école pour la continuité et la cohérence des enseignements et l'appui aux élèves fragiles.

Quelles réponses apporter au niveau des élèves, au niveau de l'école ?

Quelles adaptations des enseignements ? Quels outils (manuels, démarches) pour construire la continuité ?

A ce moment, l'équipe de circonscription, comme le pôle ressources/RASED, seront à votre écoute, pour dans le cadre de « face à face pédagogiques », apporter leur concours à une analyse approfondie des besoins des élèves, comme des équipes. L'objectif de ces temps d'échanges entre professionnels est de détecter les leviers pédagogiques au sein de la classe, de l'école à mobiliser prioritairement et envisager les axes de réflexion et de formation.

Temps 3 – Construire une politique d'école adaptée aux besoins tant des élèves que de l'équipe pédagogique. (2nd trimestre et au-delà).

Apprécier et analyser les éventuels écarts de compétences de la population scolaire de l'école afin de mettre en place sur un moyen terme une politique d'école ambitieuse via le projet d'école.

Organisation des épreuves.

Période de passation : du 9 au 20 septembre 2024 pour évaluations du CP au CM2.

Conseils de passation :

- *Utiliser la totalité du temps* (cad les 2 semaines/8 jours) pour faire passer ces épreuves.
- *Instituer un temps 0 pour présenter l'évaluation* en créant l'horizon d'attente, en explicitant les enjeux : permettre aux élèves de feuilleter le livret, de voir les différentes épreuves, le cas échéant, les commenter (dire pourquoi elles sont faites, ce qu'elles vont mobiliser) s'approprier le livret, rassurer les élèves. Ce temps 0 sera clairement distingué du temps des épreuves.
- *Une séquence doit être proposée par demi-journée*. Les exercices d'une séquence peuvent être répartis dans le temps de la demi-journée en *priviliégiant les périodes où on sait les élèves globalement plus réceptifs* (de 9h à 11h et de 15h30 à 16h30).
- *Éviter de faire passer 3 ou 4 exercices à la suite* : la mobilisation forte de l'attention sur le 1^{er} exercice altère la réussite sur les suivants.
- Selon la configuration de l'école et les habitudes de travail en équipe, il est fortement conseillé *d'envisager, exceptionnellement, durant cette période des organisations assouplies du temps, des groupes qui permettent la passation de ces épreuves*.
Par exemple, en école primaire, solliciter le concours des collègues de maternelle, pour l'aide à la passation des épreuves individuelles. Organiser en classe à double niveau, la passation des épreuves en proposant à l'autre groupe des activités calmes que les élèves même jeunes peuvent réaliser en autonomie. Organiser le temps de la journée de manière plus souple (par exemple les temps de récréation, pour les passations individuelles). Solliciter les enseignants spécialisés du RASED, en fonction de leurs disponibilités.

Important. Compte tenu de la mobilisation dans les deux semaines à venir de la très grande majorité des TR encore disponibles sur des stages, il sera très difficile d'octroyer un collègue TR en renfort pour ces passations. Merci de votre compréhension.

Le portail de saisie des réponses et de restitution des résultats sera ouvert dès la première semaine de passation des épreuves et jusqu'au lundi 30 septembre 2024.

La consultation des guides d'accès « directeur » et « enseignants » est utile. L'aide de M. AUBE, ERUN peut être sollicitée en cas de difficulté.

6 heures d'APC seront dégagées pour permettre la saisie des résultats aux évaluations nationales pour tous les enseignants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 qui font passer ces épreuves.

Pour les CP, un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir **entre le lundi 13 janvier et le vendredi 24 janvier 2025.**

Description et contenu des épreuves.

[Fiches descriptives des exercices repères pour tous les niveaux.](#) (Éduscol).

	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
CP	3 séances de 10 à 12 minutes - Reconnaître des sons. - Comprendre des mots, des phrases, des textes à l'oral. - Identifier des lettres de l'alphabet.	2 séances de 8 à 10 minutes. - Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10. - Identifier des formes. - Résoudre des problèmes.

[Ressources Eduscol pour les enseignants](#) (à consulter régulièrement pour suivre les outils mis à disposition)
[Infographie](#)

CE1	2 séquences collectives de 12 à 15 minutes 2 épreuves individuelles d'une minute (lecture à voix haute de mots et d'un texte)	2 séances de 10 à 15 minutes
	- Comprendre des mots et des phrases à l'oral. - Comprendre des phrases et des textes à l'écrit. - Lire à voix haute - Écrire des mots.	- Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 100. - Calculer en ligne et mentalement. - Résoudre des problèmes par le calcul. - Identifier des formes.

[Ressources Eduscol pour les enseignants](#) (à consulter régulièrement pour suivre les outils mis à disposition)
[Infographie](#) pour présentation aux parents, en réunion.

CE2	3 séances collectives de 10 à 20 minutes 1 épreuve individuelle d'1 minute.	2 séances de 20 minutes
	- Comprendre un texte et des phrases à l'oral. - Comprendre un texte et des phrases à l'écrit. - Lire à voix haute. - Écrire des mots. - Accorder le nom et l'adjectif. - Mémoriser les temps de conjugaison. - Repérer le sujet et le verbe. - Identifier la nature des mots.	- Connaître, représenter et utiliser les nombres jusqu'à 1 000. - Résoudre des problèmes par le calcul. - Poser et calculer. - Calculer en ligne et mentalement.

[Ressources Eduscol pour les enseignants](#) (à consulter régulièrement pour suivre les outils à disposition).
[Infographie](#) pour présentation aux parents, en réunion.

CM1	3 séances collectives de 30 à 35 minutes. 1 épreuve individuelle d'1 minute.	2 séances de 30 à 35 minutes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des textes à l'oral. - Comprendre un texte à l'écrit. - Lire à voix haute. - Écrire des mots - Accorder le sujet, le verbe et le groupe nominal. - Mémoriser des temps de conjugaison. - Identifier la nature des mots. - Repérer le sujet et le verbe. - Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille. 	<ul style="list-style-type: none"> - Écrire et représenter les nombres jusqu'à 10 000. - Résoudre des problèmes par el calcul. - Poser et calculer. - Calculer en ligne et mentalement.

[Ressources Eduscol pour les enseignants](#) (à consulter régulièrement pour suivre les outils à disposition).

[Infographie](#) pour présentation aux parents, en réunion.

CM2	3 séances collectives de 30 à 40 minutes. 1 épreuve d'1 minute.	2 séances de 40 minutes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre un texte à l'oral. - Comprendre un texte à l'écrit. - Lier à voix haute. - Écrire des mots. - Maîtriser l'accord du verbe conjugué. - Accorder le nom et l'adjectif. - Repérer le sujet, le verbe et le complément - Identifier la nature des mots. - Reconnaître des synonymes et des mots de la même famille. 	<ul style="list-style-type: none"> - Écrire et utiliser différentes représentations des nombres. - Résoudre des problèmes. - Calculer en ligne et mentalement.

[Ressources Eduscol pour les enseignants](#) (à consulter régulièrement pour suivre les outils à disposition).

[Infographie](#) pour présentation aux parents, en réunion.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les tests spécifiques proposés cette année aux élèves de 6^{ème}.

- [Test spécifique de compréhension de l'écrit.](#)
- [Test spécifique de lexique.](#)
- [Test spécifique de résolution de problèmes.](#)
- [Test spécifique d'automatisme.](#)
- [Épreuve de fluence.](#)